

Adresse du département de la Sarthe, qui félicite la Convention de ce que ses représentants ont échappé à l'attentat, lors de la séance du 28 prairial an II (16 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du département de la Sarthe, qui félicite la Convention de ce que ses représentants ont échappé à l'attentat, lors de la séance du 28 prairial an II (16 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 655-656;  
[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1976\\_num\\_91\\_1\\_14819\\_t1\\_0655\\_0000\\_11](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14819_t1_0655_0000_11)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

poursuivis et avoir fait mordre la poussière à plusieurs d'entre eux, se retira dans sa maison avec quelques-uns de ses camarades. A une heure après minuit, il entendit des coups de fusils; aussitôt il courut à sa porte et cria : Qui vive ? Les brigands répondirent par un coup de fusil qui lui atteignit la poitrine, et s'écrièrent : Nous le tenons ! Logeais tua à son tour un brigand d'un coup de fusil et dit : Non, scélérats, vous ne me tenez pas; vive la République ! Ses camarades s'étant saisis de leurs armes tirèrent par les fenêtres sur les Chouans qui entouraient la maison, et ils en couchèrent plusieurs par terre. Mais les cartouches ayant manqué à ces braves républicains, ils se virent obligés d'abandonner la maison après avoir perdu quelques-uns des leurs. Logeais se distingua par sa valeur dans cette occasion; quoique blessé très grièvement, il revint souvent à la charge et franchit avec courage les haies et les fossés.

Les brigands ayant évacué sa maison, après avoir pillé tous les effets et maltraité la famille de Logeais, celui-ci se livra entre les mains du chirurgien et il a été assez heureux pour échapper à la mort. Il brûle de venger sa blessure dans le sang des scélérats armés contre la patrie.

La Société... demande des secours pour ce citoyen (1).

## 23

Les membres composant le comité de surveillance de Brutus-Villiers, ci-devant Montvilliers, département de la Seine-Inférieure, font part à la Convention nationale qu'indépendamment des 80 livres de charpie qu'ils lui ont déjà envoyées, ils lui en adressent 71 autres livres, qu'ont déposées sur leur bureau les républicains de cette commune, pour les défenseurs de la patrie blessés en combattant les tyrans : ils invitent la Convention à continuer ses glorieux travaux, et à ne quitter son poste qu'après qu'elle aura anéanti tous les traîtres et renversé tous les trônes.

Ils terminent par jurer d'être toujours attachés à la Montagne, de faire exécuter ses lois, et de surveiller tous les ennemis de la Révolution.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Brutus-Villiers, 24 flor. II. Au présid. de la Conv.] (3).

« Citoyen,

Le 25 ventôse dernier nous avons adressé au président de la Convention nationale, un ballot de charpie pesant 88 liv. (4); depuis ce temps nos républicains ont continué leur travail, et viennent de déposer sur votre bureau, 71 livres de charpie que nous t'adressons; Elles désirent et nous désirons tous qu'elle ne serve point à nos frères les défenseurs de la patrie,

que leurs corps, en terrassant les vils esclaves des tyrans, soient invulnérables, que par leur bravoure et grandeur d'âme, ils fassent rentrer dans le néant tous les chefs des victimes du despotisme, et qu'ils leur apprennent que, quiconque gemit dans les fers de la servitude, est toujours sans énergie et bien éloigné du courage et des vertus républicaines.

Vous, dignes représentans, continuez vos glorieux travaux, soyez inébranlables à votre poste et ne le quittez qu'après avoir mis la dernière main au grand œuvre de la Constitution et qu'elle ne soit affermie sur l'anéantissement de tous les traîtres qui souillent le sol de la liberté. Alors les nations étonnées l'admireront et feront de vains efforts pour l'égaliser.

Nous jurons de ne jamais abandonner les braves montagnards; nous continuerons de surveiller les ennemis de la révolution, et aidés de vos lumières, nous déjouerons leurs complots liberticides. Vive la République française, une et indivisible, Vive la Montagne ! S. et F. ».

HÉBERT (présid.), BARQ (secrét.).

## 24

Les administrateurs composant le directoire du district de Lisieux, département du Calvados, instruisent la Convention qu'ils viennent d'envoyer à la monnaie de Paris 1002 marcs d'argenterie provenant des églises ci-devant paroissiales de ce district; ils annoncent aussi la location avantageuse de 148 presbytères.

Insertion au bulletin, renvoi à la commission des revenus nationaux (1).

## 25

Les administrateurs du département de la Sarthe félicitent la Convention sur les dangers auxquels ont échappé deux de ses membres, l'invitent à rester à son poste : le peuple français est debout, disent-ils, il compte dans son sein des millions de Geffroy.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[s.l., 16 prair. II] (3).

« Citoyens représentans,

Ce n'était pas assez pour les despotes coalisés d'avoir soudoyé des traîtres et des conspirateurs, il fallait qu'ils se servissent encore de la main des assassins; c'est une suite nouvelle de leurs projets criminels; peut-on attendre autre chose de tyrans chez qui tous les forfaits sont à l'ordre du jour.

Si la patrie avait eu à pleurer la mort de Collot d'Herbois et de Robespierre, le succès du crime de nos ennemis n'aurait pas ébranlé le vaisseau de l'Etat, car vous êtes à votre poste et vous êtes des Robespierre et des Collot d'Herbois.

(1) J. Sablier, n° 1382.

(2) P.V., XXXIX, 328. B<sup>in</sup>, 3 mess. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) C 305, pl. 1140, p. 8.

(4) Le P.V. mentionne 80 livres.

(1) P.V., XXXIX, 329. B<sup>in</sup>, 3 mess. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); J. Lois, n° 626.

(2) P.V., XXXIX, 329.

(3) C 305, pl. 1151, p. 12.

Consolidez d'une main hardie la liberté de la République et ne craignez pas les assassins. Le peuple français est debout, il compte dans son sein des millions de Geoffroy ».

GOUPIL (*présid.*), BARRÉ, DAGUEY, HAMARD  
[et une signature illisible].

## 26

La société populaire de Brion-du-Gard, district d'Alais, département du Gard, instruit la Convention que le monstre du fédéralisme est entièrement détruit dans toutes les communes du district d'Alais; que l'esprit public y est à la hauteur des circonstances; mais que cette régénération et les progrès rapides de la raison, de la philosophie et de la liberté sont dus principalement aux lumières, à la fermeté, à l'impartialité et à la sévérité des vertus républicaines qui caractérisent le représentant du peuple Borie.

Elle invite la Convention à proroger les pouvoirs de ce représentant.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public. (1).

[Brion-du-Gard, 17 flor. II] (2).

« Représentants,

Tous les monstres du fédéralisme et du fanatisme ont entièrement disparu du département du Gard. Cette contrée est véritablement à la hauteur des circonstances. Amour ardent pour la République, haine implacable aux tyrans, dévouement le plus entier à la Montagne, voilà le cri de ralliement dans toutes les communes. Mais qui a beaucoup contribué à éclairer l'esprit public? Qui a beaucoup contribué à découvrir les conspirateurs, à faire punir les traîtres et déjouer leurs complots liberticides? Qui a fait entendre le langage de la vérité, de la justice, et de la probité? C'est Borie, ce digne représentant que vous avez délégué dans notre département. L'impartialité, l'inflexibilité, la vertu en un mot, voilà le caractère de ce législateur; ce n'est point la flatterie qui nous dicte ce langage; des républicains sauraient vous dire qu'il n'est point digne de sa mission s'il avait mérité ce reproche; mais l'amour du bien public, mais le désir de voir la révolution s'avancer à pas de géant, nous suggèrent ces sentiments.

Nous nous joignons donc à tant d'autres Sociétés populaires, qui vous demandent que les pouvoirs de ce représentant soient prorogés, et vous expriment le même vœu que nous. Rendez vous à leurs justes sollicitations, et vous verrez tous les cœurs animés par sa présence, prendre encore un nouvel élan, et vous ne consulterez que l'intérêt général et tous les Républicains du Midy seront transportés de joie. Nous finissons, nous ne voulons point interrompre vos travaux, nous vous dirons seulement que nous allons nous livrer à l'allégresse que nous inspirent les défaites des tyrans, célé-

(1) P.V., XXXIX, 329. J. Lois, n° 626; B<sup>4n</sup>, 4 mess.

(2) D III 344, doss. Borie.

brer nos victoires et le triomphe de la République ».

J. DUMAS (*présid.*), VIDAL (*secrét.*), MARTIN  
fils (*secrét.*) [et une signature illisible].

## 27

La société populaire de Bedous, département des Basses-Pyrénées, exprime à la Convention son indignation sur les factions scélérates qui ont osé tenter d'anéantir la liberté, et demande la punition de tous les factieux.

Elle annonce qu'elle possède dans son sein la 2<sup>e</sup> compagnie des canoniers de Paris, qui contribue beaucoup à élever parmi ses concitoyens l'esprit public à la hauteur des circonstances, en propageant les véritables principes de la morale et de la philosophie. Ces braves républicains viennent de faire don à la patrie de leur supplément de pain.

Enfin, cette société invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Bedous, s.d.] (2).

« Citoyens législateurs,

Les cris d'indignations de tous les bons républicains ont retenti dans nos montagnes. Quoy! une faction scélérate et audacieuse à eut la témérité de vouloir anéantir la liberté et s'élever sur ses débris, et lorsque les hordes étrangères qui nous environnent n'ont eut d'autres succès que de nous forcer à nous réunir pour les exterminer, des intriguants, des ambitieux ont osé tenter de détruire cette union? Législateurs, la mer absorbe, où vomit sur ses rivages tout ce qui lui est étranger; et vous, écrasés de la massue nationale, où purgés le territoire de la République des traîtres qui cherchent à la détruire.

Nos ennemis ont cru que pour nous vaincre, il falloit nous vaincre à Paris, cette dernière conspiration est lavede leurs foiblesse, elle à été déjouée, c'est une grande victoire que vous avez remporté sur eux, elle nous présage celle que remporteront nos armées qui font les plus grands sacrifices, nous avons dans notre sein une seconde compagnie de canoniers de Paris qui vient de faire présent à la patrie de son supplément de pain, ces braves républicains ne cessent de propager les principes sacrés de la morale et de la philosophie, ils n'ont pas peu contribués à mettre le peuple à la hauteur des circonstances, avec de tels défenseurs, la République triomphera de tous ces ennemis.

Poursuivés, législateurs, poursuivez votre glorieuse carrière, pour nous que la nature à éloigné du centre des discussions, et placé sur l'extrême frontières en face du tiran espagnol, nous avons vaincu le fanatisme par la raison, et nous vaincrons nos ennemis extérieurs par les armes des républicains ».

CAMPAGNE (*présid.*), JUNIUS, GUICHARD (*secrét.*).

(1) P.V., XXXIX, 320. B<sup>4n</sup>, 3 mess. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); J. Lois, n° 626.

(2) C 306, pl. 1165, p. 15.